

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2095>



Céline Sierra (SD 44) sur les rythmes scolaires

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2016 -



Date de mise en ligne : mardi 9 février 2016

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

En Loire Atlantique, le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé depuis 10 ans était en net recul. Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré la tendance s'inverse. La première année, 500 élèves, attendus dans le public, sont allés vers le privé.

Les établissements privés utilisent leur possibilité de rester à 4 jours pour mettre en avant, à grand coup de communication, leur maintien de la semaine de classe à 4 jours.

La FSU doit exiger que l'état aligne l'enseignement privé sur le public.

Dans les écoles, la réforme des rythmes accentue les inégalités sur les territoires. Les municipalités depuis sa mise en place ont trop souvent fait le choix d'une mutualisation des moyens alloués au scolaire et au périscolaire, nuisant ainsi à la qualité de l'un et de l'autre. De plus la désorganisation engendrée par l'absence de locaux distincts et suffisants, et par l'absence de réflexion pour que les différents lieux aient du sens pour les élèves, n'est tolérable ni pour les enseignants ni pour les animateurs.

La section départementale de Loire Atlantique et EPA souhaitent que la FSU porte le mandat de la création de locaux et l'augmentation de moyens spécifiques, dans les écoles, pour les temps périscolaires.